

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre
Commune d'ANDRYES

**PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUIN 2025**

Présents : Mesdames Élodie FLEURY ; Catherine GUYARD ; Martine STEIN ; Messieurs ; Florian BIZARD ; Thierry DELHOMME ; Jean-Marc LÉGER ; Julien TISSIER lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur Jérôme FAVIER ; Mesdames Marie-Caroline BLANCHOT ; Marine PINON

Secrétaire de séance : Monsieur Florian BIZARD

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 avril 2025 ;
- Délibération portant plan de subventions pour les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de la mairie (annule et remplace) ;
- Délibération portant convention avec l'ATD pour le Pont de la Boisselaude ;
- Délibération portant correspondant défense ;
- Délibération portant location du logement au 22 Grande Rue ;
- Délibération portant redevance d'occupation du domaine public pour YCONIK ;
- Délibération portant participation financière pour le SYVOSC au titre de 2024-2025 ;
- Préparation de la cérémonie du Bois Blanc ;
- Questions diverses.

Ouverture de la séance à 19h30

Ajout d'un point à l'ordre du jour : autorisation de signature de convention entre le Maire d'Andryes et Monsieur Sylvain Noël concernant le marais.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 avril 2025

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération portant autorisation de signature d'une convention entre Monsieur Sylvain Noël et la mairie pour le marais

Une proposition de convention a été rédigée par le Pôle de l'Attractivité Départementale afin de délimiter les contours des champs d'action de chaque intervenant au sujet du marais.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la signature de la convention.

Délibération portant plan de subventions pour les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de la mairie (annule et remplace)

Le Conseil Municipal, suite à informations complémentaires de la Préfecture, valide la nouvelle proposition de plan de subvention pour la réalisation des travaux au rez-de-chaussée de la mairie tel que :

DETR	60%
Village de l'Yonne	20%
Reste à charge	20%

sur la partie des travaux subventionnable.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer le plan de subvention tel qu'indiqué et de faire les demandes de subventions correspondantes.

Délibération portant convention avec l'ATD pour le Pont de la Boisselaude

L'ATD propose de gérer en totalité le dossier pour la remise en état du Pont de la Boisselaude.

Plusieurs scénarios seront proposés à la commune afin de se diriger vers une réfection .

Pour ce service de gestion, l'ATD présente un devis de 8 750,00 € HT (hors travaux également) pour le suivi du dossier.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention permettant de mettre en place le suivi du dossier.

Délibération portant correspondant défense

Monsieur Florian BIZARD est désigné correspondant Défense et Incendie, en remplacement de Monsieur Jean BEYRAND.

Délibération portant location du logement au 22 Grande Rue

Suite au départ du locataire en date du 25 novembre 2024, le logement situé 22 Grande Rue est vacant. Une demande de location a été faite auprès de la mairie début mai pour un bail au 15 mai 2025.

Le Conseil Municipal approuve la signature du bail entre la mairie et Madame CAPAPEY pour un loyer de 430,00 € à compter du 15 mai 2025.

Délibération portant redevance d'occupation du domaine public pour YCONIK

Le Conseil Municipal décide de facturer à l'entreprise YCONIK la RODP pour les différentes emprises suite à l'installation de la fibre (emprise au sol, aérien et souterrain).

Le montant facturé est de 1255,37 € pour 2025. La tarification au kilomètre est identique à celle d'ORANGE, concernant les différents réseaux de télécommunication.

Délibération portant participation financière pour le SYVOSC au titre de 2024-2025

Le Conseil Municipal accepte de verser une participation de 2782,40 € au SYVOSC pour l'année scolaire 2024-2025.

Préparation de la cérémonie du Bois Blanc

La cérémonie du Bois Blanc se déroulera le jeudi 3 juillet à 18 h 00.

Questions diverses

- Point sur l'avancement des travaux du rez-de-chaussée
- Achat de la nouvelle armoire réfrigérée à la salle des fêtes
- Signature d'un contrat d'entretien pour l'horloge de l'église
- Remplacement d'un chauffe-eau dans un logement communal rue de la Croix la Pelette
- Travaux sur l'assainissement du vestiaire du terrain de foot réalisés
- Compte-rendu du conseil d'école d'Étais-la-Sauvin

La séance est levée à 21h25.

Prochain conseil : mercredi 10 septembre 2025 à 19h30.

Le secrétaire de séance
Florian BIZARD



Le Maire
Jean-Marc LÉGER



